

Après le Bac Professionnel

Insertion professionnelle
ou
Poursuite d'études ?

L'insertion professionnelle

- Candidatures spontanées
- Pôle Emploi
- L'Intérim
- Les réseaux sociaux professionnels (linkedin, ...)
- La Mission Locale : vers l'emploi et la formation

Les poursuites d'études

Des formations courtes et spécialisées en 1 an

par exemple :

- **DU Sécurité privée – vidéoprotection**
(Université Cergy)
- **FCIL Technicien en Système Sécurité Incendie**
(lycée Gustave Eiffel 95 Ermont)
- **Mention Complémentaire Animation-gestion de projets dans le secteur sportif**
(lycée Daniel Balavoine 92 Bois-Colombes)

Le BTS

(Brevet de Technicien Supérieur)

- 2 ans d'études en lycée ou en alternance
- Classes de 30 à 35 élèves / ambiance lycée
- Formation professionnelle spécialisée
- 31 à 35h de cours par semaine
- 2/3 d'enseignement professionnel
- 8 à 12 semaines de stage
- Recrutement : en priorité bacheliers professionnels et technologiques
- Examen national terminal en fin de 2^o année
- Finalité insertion professionnelle rapide
- Poursuites d'études principalement en licence professionnelle ou écoles spécialisées

Les BTS les plus adaptés après un Bac Systèmes Numériques

En priorité :

- **BTS Services Informatiques aux Organisations**
- **BTS Systèmes Numériques option Informatique et Réseaux**
- **BTS Systèmes Numériques_option Électronique et Communication**

Mais aussi :

- **BTS Maintenance des Systèmes de Production**
- **BTS Conseils et Commercialisation de Solutions Techniques**
- **BTS Conception et Industrialisation en Microtechnique**
- **BTS Fluides, Energie, Domotique...**

Des formations plus théoriques, plus longues et exigeantes

En 3 ans

- Le **BUT** (Bachelor Universitaire de Technologie)
en institut universitaire de technologie
par ex : BUT Réseaux et Télécommunication
BUT Informatique
- La **Licence** en université
par ex : Licence Informatique
Licence Méthodes et Sciences Industrielles en alternance,
spécifique pour bacheliers professionnels (école Vaucanson)

Sous quelle forme ?

- ◆ En temps plein scolaire
- ◆ En alternance

L'alternance

Objectif : obtenir un diplôme en alternant les cours et le travail en entreprise

Avantages :

- L'expérience professionnelle
- La mise en pratique concrète en entreprise de l'enseignement théorique reçu à l'école
- Les éventuels frais d'inscription à l'école sont pris en charge par l'employeur
- Le jeune touche un salaire pendant ses études

Niveau de salaire applicable à un salarié en contrat de professionnalisation		
Âge du salarié	Salaire minimum de base (brut)	Salaire minimum majoré (brut)
Moins de 21 ans	55 % du Smic,, soit 855,02 €	65 % du Smic, soit 1 010,48 €

www.service-public.fr

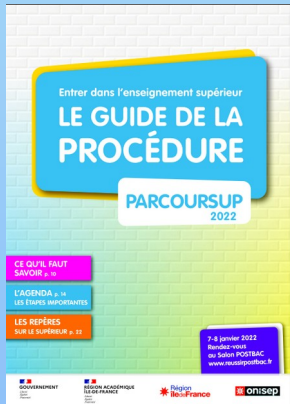
Attention :

- Emploi du temps chargé, nécessite de savoir organiser son temps entre travail et études
- Demande une grande autonomie
- Vacances raccourcies
- Nécessite de **faire des démarches pour trouver un employeur.**

Les ressources

La documentation

- La documentation du CDI du lycée
- Le Guide national ONISEP : présentation des principes et modalités de chaque type de formation en téléchargement sur www.oriane.info



- Le Guide Parcoursup : en téléchargement sur <https://www.reussirpostbac.fr/>

- Document Pearltrees



Les sites utiles

- ♦ www.parcoursup.fr
- ♦ www.terminales2021-2022.fr
- ♦ www.onisep.fr
- ♦ www.oriane.info
- ♦ www.cio-ly34.xyz/fiches.html : fiches diplômes BTS et BUT (réalisées par le CIO de Montpellier)

L'accompagnement au lycée

- ♦ Les Professeurs Principaux et l'ensemble de l'équipe éducative
 - ♦ L'AP Orientation
 - ♦ Le Forum de l'orientation
- RV avec la Psychologue de l'Education Nationale spécialisée en orientation, au lycée ou au CIO de Colombes